ValoEst | ROMAINVILLE BOBIGNY

LETTRE INFO #12

NOVEMBRE 2026





Corentin DUPREY,
Président du Syctom

ÉDITO

Le projet de reconstruction du centre de traitement des déchets du Syctom à Romainville-Bobigny est désormais entré dans sa phase de réalisation avec le démarrage des premiers travaux ce printemps . Ce projet a été conçu pour répondre aux besoins du territoire tout en améliorant son intégration dans l'environnement urbain.

À l'issue de l'enquête publique ayant eu lieu à l'automne dernier, le Syctom a obtenu l'autorisation environnementale du préfet de la Seine-Saint-Denis, confirmant que le projet est d'intérêt public pour la gestion des déchets, ainsi que les permis de construire délivrés par les villes de Romainville et Bobigny.

Par ces actes, les autorités compétentes délivrent au Syctom l'autorisation de réaliser les travaux d'aménagement et d'exploiter le centre de traitement des déchets ménagers une fois reconstruit.

Pour mener cette transformation, le Syctom s'est associé à SUEZ et Chantiers Modernes Construction, au sein d'une **Société d'économie mixte à opération unique (SemOp)** appelée **ValoEst** chargée de la construction et l'exploitation du centre de traitement des déchets ménagers de Romainville-Bobigny.

Une nouvelle étape s'ouvre ainsi pour ce site historique, dont la transformation se poursuivra jusqu'en 2029 tout en maintenant l'activité du site.

Le projet en bref

Le site de Romainville-Bobigny joue depuis plus d'un siècle un rôle essentiel dans la gestion des déchets du Syctom. Au fil des années, le site s'est adapté pour assurer notamment le transfert des ordures ménagères résiduelles et le tri des collectes sélectives. Il doit aujourd'hui poursuivre cette évolution et moderniser une partie de ses installations pour répondre aux nouveaux besoins du territoire.

Le projet ValoEst va ainsi transformer en profondeur le site. **Le centre de tri des collectes sélectives** 1 sera modernisé et ses équipements optimisés. **Le centre de transfert des ordures ménagères résiduelles** 2 sera entièrement reconstruit, avec de nouveaux dispositifs de traitement et de désodorisation de l'air. **Un nouveau centre de réception et de transfert des déchets alimentaires** 3 sera également créé, pour accompagner la généralisation de leur collecte.

Le projet prévoit aussi la **création d'un port fluvial sur le canal de l'Ourcq** 4, afin de transférer par barges une partie des flux sortants en conteneurs, ainsi que deux **Pôles d'Excellence de l'Économie Circulaire et Solidaire (PEECs)** 5 à Romainville et Bobigny. L'ensemble s'accompagne de nouveaux aménagements architecturaux et paysagers destinés à mieux intégrer le site dans son environnement urbain et à réduire ses nuisances.



Les premières opérations du chantier en 2026



Les premiers travaux permettent de préparer les futures installations et de commencer à transformer progressivement le site. Ils concernent trois secteurs : le centre de tri, le futur PEECs Anatole et le futur port fluvial.

Au niveau du centre de tri

La façade sud du bâtiment sera remplacée et des travaux permettront de renforcer la sécurité incendie. La première phase d'extension de la cabine de tri sera également engagée pour préparer la modernisation des équipements.

Sur le site du futur PEECs Anatole

Les travaux commencent par la préparation du terrain : stockage et évacuation des terres, terrassements, fondations et premières interventions de génie civil.

Au futur port fluvial

Le secteur du futur port sera progressivement préparé pour accueillir les nouvelles installations : préparation des sols, terrassements et réalisation des fondations.

Ces premières opérations peuvent entraîner des mouvements d'engins et de camions, du bruit et des poussières, selon les phases de travaux. Des mesures sont mises en place pour limiter ces nuisances et préserver la tranquillité des riverain·es.

Calendrier des travaux

Le chantier a débuté au printemps 2026 et se terminera en 2029, avec une mise en service progressive des nouvelles installations.

2027 → **2028** → **2029**

2027 — Livraison du PEECs Anatole

2028 — Livraison du bâtiment de réception et de transfert des ordures ménagères résiduelles (OMR)

2029 — Puis, en 2029, les autres composantes du nouveau centre: le PEECs Canal, le bâtiment de réception, de tri des collectes sélectives (CS), le port fluvial et enfin le bâtiment de réception et transfert des déchets alimentaires (DA)

Ce phasage des travaux permet d'assurer la continuité du service public : le centre actuel restera en exploitation durant toute la durée des travaux pour assurer la gestion des déchets ménagers

Les engagements de ValoEst pendant les travaux

Le Syctom est conscient que les travaux pourront occasionner des nuisances temporaires pour les riverain·es. Une charte de chantier à faibles nuisances a été signée avec les entreprises intervenant sur le projet. Elle fixe les exigences à respecter en matière de gestion des nuisances, les dispositions réglementaires applicables, ainsi que les pénalités prévues en cas de non-respect.

Concrètement, les principaux engagements pris dans le cadre de la charte portent sur :

La limitation des nuisances sonores, grâce à l'utilisation d'engins récents et moins bruyants, à leur arrêt lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les riverain·es seront également informé·es avant les phases de travaux les plus bruyantes.

L'organisation des flux et de la circulation, avec des livraisons planifiées pour limiter les rotations et éviter autant que possible les heures de pointe. Les accès seront sécurisés et feront l'objet d'une signalisation adaptée. L'installation d'une centrale à béton directement sur le site permettra également de réduire certains déplacements.

La maîtrise des poussières, notamment par la brumisation des zones les plus exposées, la mise à l'abri ou sous bâche des matériaux sensibles, le bâchage des camions transportant des matériaux pulvérulents et le lavage de leurs roues en sortie de chantier.

La propreté et la sécurité environnementale du site, avec des mesures destinées à éviter les envols de déchets et de poussières, un nettoyage régulier des abords du chantier ainsi qu'une gestion maitrisée des produits dangereux.

Pendant les travaux, le centre reste en activité

Le tri des collectes sélectives, le transfert des ordures ménagères et l'accueil en déchèterie se poursuivent pendant toute la durée du chantier. Dans l'attente de la mise en service des nouveaux équipements de désodorisation, le fonctionnement du centre peut encore générer des odeurs.

Pour les limiter, ValoEst maintient les portes fermées dès que l'activité le permet et active un dispositif d'aspersion de neutralisant lorsqu'elles doivent rester ouvertes. La fosse d'ordures ménagères est également vidée plus fréquemment pendant les périodes les plus chaudes. Les améliorations attendues se concrétiseront progressivement, à mesure de la mise en service du nouveau centre.

Retour sur la rencontre avec les riverain·es

Le 18 juin 2026, le Syctom et ValoEst ont organisé une réunion d'information consacrée au démarrage du chantier. Cette rencontre a permis de présenter les premières étapes des travaux, leur calendrier, les dispositifs prévus pour limiter les nuisances et les moyens mis en place pour informer les riverain·es tout au long du projet. Elle a également donné aux participant·es l'occasion de poser leurs questions et de faire part de leurs préoccupations.

Des échanges sur les sujets qui concernent directement le quartier

Les discussions ont notamment porté sur la circulation des camions, la propreté des abords du site, les nuisances olfactives et sonores, le futur transport fluvial, le chemin de halage et les mesures d'accompagnement prévues pendant les travaux. Ces échanges ont permis d'apporter des précisions sur le fonctionnement actuel du site, les dispositions prévues dans le futur centre et les moyens de suivi mis en place.

Des engagements qui répondent aux préoccupations du territoire

Une grande partie des préoccupations exprimées par les riverain·es est déjà prise en compte dans le cadre du chantier. Les échanges permettent également au Syctom d'identifier les points qui nécessitent une vigilance particulière et ainsi d'améliorer en continu l'organisation du chantier.



RETROUVEZ LE COMPTE RENDU INTÉGRAL DE LA RÉUNION SUR
valoest.syctom.fr

Un dialogue qui se poursuit

La réunion d'information s'inscrit dans la continuité du dialogue engagé avec les riverain·es et le territoire. Pendant toute la durée du chantier, le Syctom poursuit ce dialogue et met en place différents moyens pour informer les riverain·es, suivre l'avancement des travaux et recueillir leurs questions et observations.

Cette démarche repose notamment sur :

- **une charte de qualité environnementale**, mise en place avec Est Ensemble, les villes de Romainville et Bobigny et le Département de la Seine-Saint-Denis, ainsi qu'un comité de suivi qui se réunira tout au long du chantier ;
- **la poursuite des échanges avec le Groupe Citoyens**, notamment autour des grandes étapes du chantier et des actions de sensibilisation ;
- **une communication dédiée au chantier :** formulaire de signalement en ligne, flashs et lettres d'information, visites de chantier et informations régulièrement publiées sur le site internet.



UN PROBLÈME LIÉ AU CHANTIER ?

Faites-le nous savoir !

Pendant les travaux,
un formulaire en ligne permet
de signaler directement
une nuisance liée au chantier :
bruit, poussières, circulation,
propreté ou tout autre
désagrément constaté.

Chaque signalement
est enregistré et suivi
par les équipes du projet.
Ces remontées permettent
d'identifier les difficultés
rencontrées sur le terrain
et, lorsque cela est possible,
d'adapter les mesures mises en
place pour limiter les nuisances.

SCANNEZ CE QR CODE
POUR SIGNALER
UNE NUISANCE LIÉE
AU CHANTIER

CONTACTS

Équipe projet du Syctom : **projetromainvillebobigny@syctom-paris.fr**

Site du projet : **valoest.syctom.fr**

Site du Syctom : **syctom-paris.fr**

En partenariat avec :

Bobigny Grand Paris · Ville de Romainville · Est Ensemble Grand Paris

Avec le soutien de :

Cofinancé par l'Union européenne · Région Île-de-France · Banque des Territoires · Banque européenne d'investissement · République Française · vnf Voies navigables de France

valoest.syctom.fr

Parimage - Crédits Photos © Syctom, Mathieu Génon / Groupe 6 - Architectes

Ne pas jeter sur la voie publique.